



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Assemblée Générale Ordinaire
du 21 mai 2025







SOMMAIRE

04

Mot du Directeur Général

06

Ordre du jour

08

Rapport de Gestion
du Conseil d'Administration

19

Rapport du Président du Conseil
d'Administration

23

Opinion sur les comptes
annuels

24

Résultats de l'exercice

26

Résolutions



M. Marc POZMENTIER
Directeur Général de SOLIBRA

70

ans de savoir-faire incontestable !

En 2024, sur un marché toujours aussi concurrentiel, changeant et sensible à son environnement, nous avons su tirer notre épingle du jeu avec agilité.

Notre challenge a été d'assurer de façon responsable une disponibilité, une qualité constante et un service irréprochable en intégrant des initiatives environnementales et sociétales.

Cela a été possible grâce à la capacité d'adaptation de nos équipes, aux investissements et à l'innovation.

Nos performances sont là : croissance du chiffre d'affaires, renforcement de notre présence en distribution et accélération de notre transition vers des pratiques écoresponsables. Nous avons ainsi consolidé notre position de leader sur les segments historiques.

Ce rapport vous présente les résultats que nous avons obtenus et les perspectives qui s'ouvrent à nous. Car si 2024 a été une belle année, 2025 - année de nos 70 ans - le sera davantage.

L'ensemble de nos équipes reste engagé autour de nos valeurs. Une seule motivation résonne dans le cœur des travailleurs de SOLIBRA : toujours satisfaire le consommateur ivoirien.

Ambianceur citoyen depuis 70 ans.



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 MAI 2025**

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion du Conseil d'Administration ;
Rapport Général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des états financiers de synthèse Syscohada de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat ;
Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme révisé et approbation desdites conventions ;
- Mandat d'administrateur ;
- Pouvoirs pour formalités.

RACINES FORT

**NOUVEAU
FORMAT**
CANETTE 33CL

7,5%
ALC. VOL



500^{*F}

> NOUVELLE FORCE DE LA NATURE <

V - 9031/CSP/D/2025

(*) PRIX DE VENTE DÉTAIL CONSEILLÉ

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION

® ©



LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société (la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les Commissaires aux Comptes de la Société (les « **Commissaires aux Comptes** ») vous donneront dans leurs rapports, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A. CONTEXTE POLITIQUE ET INTERNATIONAL

L'année 2024 a permis à la Côte d'Ivoire d'enregistrer d'importantes avancées et de maintenir sa dynamique de développement, de paix, de sécurité et de renforcement de la cohésion nationale, ce, dans un contexte sous-régional et international difficile.

En effet, selon le rapport « Où investir en Afrique » 2024 de la Rand Merchant Bank, la Côte d'Ivoire se distingue par sa performance économique et son environnement favorable aux investissements.

La Côte d'Ivoire est ainsi considérée comme l'une des meilleures destinations pour les investisseurs en Afrique.

L'un des faits majeurs de l'année 2024 est la parfaite organisation de la 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023) de football par la Côte d'Ivoire et par le sacre des Éléphants, Champions d'Afrique pour la troisième fois.

Le pays a rayonné à l'international depuis le 4 décembre 2024 avec l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO du savoir-faire ivoirien lié à la fabrication de l'Attiéké.

Sur le plan diplomatique, le retrait des troupes françaises de Côte d'Ivoire, annoncé fin 2024, marque un tournant important dans les relations entre les deux pays. Cette décision a été prise par le

Président ivoirien Alassane Ouattara dans un contexte de redéfinition des liens bilatéraux après plusieurs années de coopération militaire étroite.

Il faut noter également la décision en septembre 2024 de la Cour pénale internationale (CPI) de fermer son antenne à Abidjan après treize années d'activité, fermeture qui devrait intervenir d'ici au milieu de l'année 2025.

L'année 2024 a été une année relativement stable malgré plusieurs défis liés à un contexte économique international en proie à des conflits géopolitiques notamment la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ainsi que le conflit Israélo-Palestinien, et les tensions entre les États-Unis et la Chine qui s'intensifient, ajoutant de l'incertitude aux échanges commerciaux.

En matière de sécurité, bien que des progrès aient été réalisés, la situation reste fragile. Le pays doit continuer à faire face à des défis liés à la criminalité, au terrorisme, à la stabilité politique interne et à la coopération régionale pour maintenir un environnement sécurisé. La vigilance est particulièrement importante à l'approche des élections de 2025.

B. CONTEXTE ECONOMIQUE

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire a continué de démontrer sa résilience grâce à un cadre macroéconomique solide et à une gestion saine des finances publiques.

L'activité économique est restée robuste avec un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 6,1 % en 2024 contre 4,2% au niveau de la CEDEAO.

Pour l'année 2025, le projet budgétaire envisage de réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB, ce qui correspond au seuil communautaire de l'UEMOA. Le Gouvernement met en avant la continuation des initiatives visant à augmenter les recettes nationales, une gestion constante des dépenses fonctionnelles, des investissements dans les domaines qui favorisent la croissance et des dépenses visant à diminuer la pauvreté et les inégalités sociales. Les charges de la dette devraient légèrement diminuer durant cette période.

Au cours de l'année 2024, un gisement aurifère a été découvert dans le nord de la Côte d'Ivoire. Une nouvelle promesse pour l'économie du pays et la région, puisque ce gisement « de classe mondiale », baptisé projet Koné, recèle près de 5 millions d'onces d'or, soit l'équivalent de 155,5 tonnes, laissant présager de beaux jours pour le secteur minier de la Côte d'Ivoire.

Les travaux de construction de la mine ont débuté au cours du dernier trimestre 2024 pour une entrée en production en 2027.

La durée de vie de la mine est estimée à 20 ans, ce qui laisse entrevoir une exploitation durable et des retombées économiques importantes sur la longue durée. L'usine du projet Koné aura une capacité annuelle de traitement de 11 millions de tonnes de minerai.

Le cacao ivoirien quant à lui se comporte bien sur le plan international.

Pour la campagne principale (octobre-mars) 2023/24, le prix au producteur avait été porté à 1 000 F CFA le kilo contre 900 F CFA pour la campagne 2022/23.

Pour la nouvelle campagne démarrée en octobre 2024 les nouveaux prix des produits sont les suivants :

Cacao : 1 800 F CFA/kg

Café : 1 500 F CFA/kg

Ces prix s'inscrivent dans le cadre de la coopération stratégique entre le gouvernement de Côte d'Ivoire et celui du Ghana pour l'harmonisation de leurs politiques de production, de commercialisation et de fixation des prix du café et du cacao pour soutenir les producteurs.

Il faut noter que les campagnes 2023-2024 du cacao et du café ont été marquée par :

Une forte évolution des cours, en raison de la chute de plus de 25 % de la production, en Afrique de l'Ouest (pour le cacao) ;

la correction de l'offre mondiale dans les principaux pays producteurs (pour le café).

Pour le gouvernement ivoirien, mettre les producteurs au centre des préoccupations est essentiel pour assurer la durabilité et la prospérité de la filière cacao d'où la hausse des prix.

A cette hausse s'ajoute, une assurance maladie gratuite pour les producteurs recensés et leurs familles, financée par le Conseil du café-cacao.

Le secteur énergétique a bénéficié de découvertes significatives, notamment dans le champ offshore de Baleine, avec une production atteignant 70 millions de pieds cubes de gaz et 60 000 barils de pétrole par jour à la fin de l'année.

Désormais, la Côte d'Ivoire dispose d'une centrale photovoltaïque située à Boundiali. Elle a été inaugurée, mercredi 3 avril 2024, par le Premier Ministre.

A l'horizon 2030, la part de l'énergie solaire dans la diversité énergétique de la Côte d'Ivoire sera de 9 % et celle de la biomasse de 2 %. Et la part de l'ensemble des énergies renouvelables sera de 45 % contre 31,27 % aujourd'hui.

En juin 2024, la Côte d'Ivoire a reçu un paiement de 35 millions de dollars de la Banque mondiale pour avoir réduit de 7 millions de tonnes ses émissions de carbone. Cette réussite est attribuée à des efforts de conservation forestière et à des pratiques agricoles durables.

En somme, l'année 2024 a été marquée par une croissance économique soutenue en Côte d'Ivoire, portée par des investissements stratégiques et une consommation intérieure robuste, tout en nécessitant des réformes structurelles pour relever les défis persistants.

Cependant, des défis demeurent, notamment en ce qui concerne la gouvernance et le climat des affaires. Des efforts continus sont nécessaires pour améliorer ces aspects afin de maintenir la trajectoire de croissance et d'attirer davantage d'investissements étrangers.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ACTIVITÉS COMMERCIALES

Sur le plan commercial, la tenue de la CAN en Côte d'Ivoire durant les mois de janvier et février 2024 n'a pas eu d'impact significatif sur le volume du premier trimestre de l'année.

L'exercice a de nouveau été marqué par une forte concurrence des importateurs de bières en canette, distribuées principalement dans le canal des boutiques et étals (SODISPAM - Cody's). Le deuxième embouteilleur de la place (Brassivoire) maintient la pression sur la bière et le segment alcoolmix (Ivoire, Heineken, Desperados), mais avec une perte progressive de part de marché.

A noter également une forte concurrence dans les segments des Boissons gazeuses (NBCI-Planet), avec une très forte agressivité de la part de concurrents tel que SDTM avec la reprise de la gamme Coca Cola et le retour, en production locale, de la marque Pepsi.

La baisse significative de la fréquentation des lieux classiques de consommation comme les maquis et buvettes, au profit d'une consommation plus informelle

**L'ANNÉE 2024 A PERMIS
À LA CÔTE D'IVOIRE D'ENREGISTRER
D'IMPORTANTES AVANCÉES ET DE MAINTENIR
SA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT, DE PAIX,
DE SÉCURITÉ ET DE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION
NATIONALE, CE, DANS UN CONTEXTE SOUS-RÉGIONAL
ET INTERNATIONAL DIFFICILE.**



dans le canal des étals constatée depuis l'exercice 2022 s'est résorbée progressivement durant le deuxième semestre, avec une forte reprise des ventes au début du quatrième trimestre de l'exercice.

Le volume global distribué sur le marché en 2024 a été de 5.550.000 hectolitres tous produits confondus, en hausse de +2,8% par rapport à l'année précédente. A périmètre comparable (hors activité Eau minérale), ce volume est en progression de +4,5%, avec une augmentation de la Bière (+11,8%), le Vin (+10,5%), et une baisse sur les Boissons gazeuses (-9,4%).

B. RÉSULTATS FINANCIERS

Les états financiers de synthèse ont été établis selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, conformément aux nouvelles dispositions du SYSCOHADA révisé, entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice s'établit à 284.610 millions de F.CFA, en hausse de +4% par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 272.669 millions de F.CFA.

Cette croissance est liée d'une part à l'augmentation des volumes distribués +2%, et d'autre part à la hausse du prix de vente moyen des tarifs à l'hectolitre +4%. Le prix de vente moyen réalisé par hectolitre est en hausse principalement grâce à un effet mix favorable avec la hausse du poids de la Bière dans le volume des ventes, en passant de 52% à 56% du volume global.

Le résultat d'exploitation de la période est en forte hausse et se situe à 34.735 millions de F.CFA contre 16.806 millions de F.CFA au 31 décembre 2023.

La très nette amélioration de ce résultat provient principalement de la hausse du prix de vente moyen, d'une baisse du coût des intrants principaux, ainsi que d'une meilleure maîtrise des consommations de matières premières ainsi que des dépenses de marketing.

Le résultat financier de l'exercice est impacté essentiellement par l'apurement des emprunts souscrits durant l'exercice 2022. Le total remboursé durant l'exercice 2024 est de 10,4 milliards de F.CFA contre 9,8 milliards de F.CFA l'année précédente. Le solde des emprunts bancaires à la fin de l'exercice 2024 s'établit à 22,7 milliards de F.CFA.

Après incorporation du résultat net de notre filiale de distribution IDIS pour un montant de 19.353.799.098 F.CFA et comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net final de l'exercice progresse de manière significative, passant à 21.471.947.569 F.CFA en 2024 contre 15.077.690.218 F.CFA à fin 2023. A noter que le résultat net de l'exercice 2023, comprenait la plus-value générée par la cession de l'activité Eau pour un total de +6,2 milliards de F.CFA.

A périmètre comparable (proforma), la véritable hausse du résultat entre les deux périodes s'élève à 12,6 milliards F.CFA soit +142%.

La hausse du volume constatée conjuguée à celle du prix de vente moyen, ainsi que les efforts soutenus par sa filiale de distribution IDIS sur ses encaissements clients, ont permis à la Société d'améliorer de manière très significative son niveau de trésorerie par rapport à l'année précédente (+41,2 milliards de F.CFA sur le solde de fin d'exercice).

La Société a également l'obligation de présenter des états financiers de synthèse établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes

d'évaluation prévues par les normes IFRS. Ces derniers se distinguent principalement par l'application de deux normes spécifiques concernant le traitement des contrats de location et de crédit-bail en immobilisation par le crédit d'un compte d'emprunt, et la comptabilisation des impôts différés résultant essentiellement des amortissements réputés différés et des déficits ordinaires de la Société.

Après retraitement, le résultat net non audité de l'exercice 2024 au format IFRS est de 18.624.476.467 F.CFA. Le bilan arrêté à l'Actif et au Passif s'élève à un montant net de 309.408.011.256 F.CFA.

C. INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements de l'exercice s'établit à 16,6 milliards de F.CFA contre 17,3 milliards de F.CFA en 2023, globalement en baisse de 4%.

Le programme de modernisation de l'ensemble des usines de la Société a été poursuivi pour un montant de 9,8 milliards de F.CFA (5,4 milliards de F.CFA en 2023).

Les autres postes ont été réduits, principalement sur les emballages avec une baisse de moitié pour s'établir à 3,3 Mds de F.CFA.

Le solde du montant investi porte sur des investissements divers (agencements, parc roulant, informatique, équipements commerciaux) pour un montant de 3,4 milliards de F.CFA contre 5,5 milliards FCFA l'année précédente.

D. EFFECTIFS

L'effectif permanent de la Société a diminué globalement de 12 personnes, passant de 1 260 salariés au 31 décembre 2023 à 1 248 au 31 décembre 2024. Cette diminution s'inscrit dans le cadre des départs naturels non remplacés (retraite, etc).

Nota : Les effectifs indiqués ci-dessus concernent les personnes présentes au sein de la Société au 31 décembre de chaque année. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont informés, qu'à la connaissance du Conseil d'administration, deux (02) salariés de la Société étaient propriétaires d'actions de la Société au 31 décembre 2024.

III. ACTIVITES ET RÉSULTATS DE LA FILIALE DE LA SOCIETE

Pour un volume distribué de 5.470.000 hectolitres, tous produits confondus, notre filiale de distribution IDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 350.158 millions de F.CFA en 2024 contre 329.360 millions de F.CFA l'année précédente (+6%).

Le résultat net de la société IDIS passe de 17.732.819.350 F.CFA en 2023 à 19.353.799.098 F.CFA en 2024. Cet écart favorable est essentiellement lié à une augmentation du prix de vente moyen par rapport l'année précédente (55.322 F. CFA/HL vs 53.190 F. CFA/HL en 2023), ainsi que la réduction de ses dépenses de Marketing.

IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 21.471.947.569 F.CFA.

La réserve légale étant au plafond nous vous proposons l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice 2024 suivante :

Bénéfice net:
21.471.947.569 F.CFA

Report à nouveau des exercices antérieurs:
93.322.646.957 F.CFA

Bénéfice distribuable:
114.794.594.526 F.CFA

Distribution d'un dividende global de
(20.082.224.800 F.CFA)

Affectation au Report à nouveau
94.712.369.726 F.CFA

Si vous approuvez la proposition d'affectation du résultat ci-dessus, il serait ainsi distribué à chacune des 16.460.840 actions composant le capital social, un dividende unitaire brut de 1 220 F.CFA.

La mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter du jour de l'Assemblée, avec un décalage de son règlement (15 jours ouvrés minimum) compte tenu des dispositions de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM) au sujet des opérations sur titres le cas échéant.

Nous vous précisons par ailleurs, que le solde du poste report à nouveau serait alors porté d'un montant de 93.322.646.957 F.CFA à un montant de 94.712.369.726 F.CFA.

V. EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2024 ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Conformément à l'article 138 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2025

A.PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITÉ

Malgré la hausse significative de la demande constatée depuis la fin de l'exercice 2024, et au regard du contexte international actuel, tout exercice de prévision doit nécessairement rester prudent et réaliste.

La Société mettra en œuvre en 2025 toutes les mesures nécessaires permettant de préserver et consolider la solidité de sa structure financière, ainsi que le financement de ses projets d'investissement et de développement.

La hausse du volume global distribué prévu pour l'exercice 2025 a été fixée à +8%. La Société prévoit également d'augmenter son résultat net de manière significative par rapport à l'exercice 2024.

Le montant des investissements budgété pour l'exercice devrait rester significatif avec une enveloppe globale de 18,4 milliards de F.CFA.

Ces investissements seront concentrés essentiellement sur la rénovation et l'augmentation de la capacité de l'outil existant avec une nouvelle ligne de production pour l'usine de Yopougon, une amélioration des rendements, et le renforcement de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE

La situation de trésorerie prévisionnelle de l'exercice 2025 continuera de s'améliorer avec un recours au crédit de trésorerie court terme très fortement réduit par rapport à l'exercice précédent. Le remboursement de la dette bancaire représentera 9,4 milliards de F.CFA et amènera le niveau de la dette d'emprunt à 13,3 milliards

de F.CFA. La Société ne prévoit pas d'avoir recours de nouveau à l'emprunt bancaire pour l'exercice 2025.

VII. INFORMATIONS DIVERSES

A. PERFORMANCES INDUSTRIELLES

Les investissements industriels de l'exercice 2024 permettant d'augmenter la capacité, la qualité de production, et d'améliorer la sécurité et l'environnement de nos sites de production ont porté essentiellement sur :

Usine de Treichville

- Une nouvelle cuve grains crus au brassage,
- Une station de traitement des eaux usées,
- Un compresseur à air,
- Un filtre bière à bougies,
- Une nouvelle bache à eau chaude.

Usine de Bouaflé

- Des équipements de soutirage vin sur le Groupe 3,
- Un hangar de produits finis de 1440 m²,
- Un compresseur à air,
- La cartérisation des 4 soutireuses dans le cadre de la mise aux normes FSSC 22000,
- La délocalisation de la station gasoil avec augmentation de capacité de stockage,
- La réalisation de trois forages d'eau,
- Une nouvelle salle informatique,
- Le remplacement de la conduite d'adduction d'eau de l'usine à la Marahoué.

Usine de Yopougon ZI2

- La mise en conformité de la guérite principale,
- Le raccordement au réseau gaz naturel « PETROCI » pour les chaudières,
- Une station de nettoyage à chaud
- Clean-In-Place (CIP),
- L'intégration d'un mixer pour production de boissons gazeuses,
- Un hangar produits finis.

Usine de Yopougon ZI 1

- Une nouvelle ligne G8 en cours d'installation,
- Un hangar produits finis.

En matière de performance industrielle, les actions menées ont permis d'améliorer la freinte Bière pays.

Le rendement des lignes de conditionnement s'est amélioré respectivement de 5 et 2% sur les usines de Treichville et Yopougon ZI2. L'usine de Bouaflé est restée stable et l'usine de Yopougon ZI1 a chuté de 8% à la suite du choix stratégique d'arrêter les polyéthylènes téréphtalates (PET) et de réduire les charges de maintenance liées. La nouvelle stratégie PET nous permet de retravailler sur la performance des lignes PET.

En matière de consommation énergétique, nos actions de pilotage et d'amélioration continue nous ont permis de réduire nos ratios eau de 2%, électricité de 3% et vapeur de 6%.

B. TRAVAUX DU COMITÉ ETHIQUE

1. Actions du Comité Ethique au cours de l'exercice 2024

Le Comité Ethique local a procédé au déploiement du programme de conformité communiqué par le groupe Castel (le « Groupe »). Les activités en 2024 ont porté principalement sur :

- La mise en œuvre du plan de formation

Formation au code de conduite à l'endroit des nouveaux entrants
Ces formations désormais systématiques, ont été assurées par les chefs de service des Ressources Humaines et par le responsable audit interne.

- Formation sur les déclarations de conflits d'intérêts

La formation et la sensibilisation des cadres sur les déclarations de conflits d'intérêts en ligne. Une innovation majeure a marqué

l'année 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de ces déclarations. Autrefois réalisée via un formulaire, il est désormais possible pour les salariés de réaliser leur déclaration via une plateforme dédiée.

- Formation sur le nouveau code de conduite

A l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la corruption, le Comité éthique a organisé des sessions de formation à l'endroit du personnel sur le nouveau code de conduite du Groupe.

Au total, 635 collaborateurs ont été formés en 2024.

Le déploiement d'un plan de sensibilisation

- Le Comité Ethique a procédé à la promotion du dispositif d'alerte par le biais de communications adressées à l'ensemble du personnel. Ce dispositif permet aux collaborateurs de rapporter par le biais d'une plateforme permettant tout comportement violant le Code de conduite, les procédures internes ou la loi, et de prémunir ainsi le Groupe, ses filiales ou ses collaborateurs de tout préjudice.

Par ailleurs, une campagne d'affichage et des communications portant sur le code de conduite ont été déployées tout au long de l'année. Les thématiques retenues ont porté sur la corruption, le harcèlement sexuel, les conflits d'intérêts, les cadeaux et invitations, le blanchiment d'argent et la fraude.

Séminaire conformité

Un séminaire conformité s'est tenu du 25 au 27 juin 2024 à Tunis. Ce séminaire organisé par la direction conformité du Groupe fut l'occasion pour les différentes filiales participantes de partager leurs expériences en la matière et d'exposer aussi les avancées du déploiement du programme de conformité

2. Objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2025

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2025 sont les suivants :

la mise en œuvre d'une due diligence sur le portefeuille clients (vérification administrative, vérification contractuelle, règles spécifiques à la vente directe) ; et

le déploiement d'une nouvelle cartographie des risques.

La campagne de due diligence fournisseurs est quant à elle prévue pour 2026.

C. TRAVAUX EN MATIERE DE RSE

La Société est une entreprise qui intègre dans sa stratégie les aspects sociaux, économiques et environnementaux. Elle se positionne comme une véritable entreprise responsable au sein du tissu ivoirien et régional. A cet effet la Société a remporté le prix spécial RSE pour ses actions durables qu'elles mènent en faveur des communautés lors du forum Africain de la RSE.

La Société intègre les impacts sociaux et environnementaux dans son modèle économique, sa stratégie, et donc ses activités à travers la politique RSE du Groupe. La politique RSE déclinée à la Société s'articule autour du capital humain, l'environnement, la qualité et la conformité de nos produits et process, tout en intégrant les communautés.

- 1) **Pilier 1** : Renforcer la sécurité des conditions de travail.
- 2) **Pilier 2** : Répondre aux attentes des clients et des consommateurs
- 3) **Pilier 3** : Renforcer la vigilance sur toute la chaîne de valeur (cf Exposé conformité)
- 4) **Pilier 4** : Accompagner la montée en compétences des collaborateurs
- 5) **Pilier 5** : Préserver l'environnement
- 6) **Pilier 6** : Soutenir les communautés

Le capital humain est la ressource n°1 de la Société. Ainsi, une politique robuste de management

de la sécurité et santé au travail a été établie et communiquée à tout le personnel.

Cette politique repose sur une approche préventive et méthodique du management de la sécurité à travers la standardisation des procédures, le renforcement des plans de contrôle sécurité et une approche préventive

Le reporting des activités opérationnelles telles que le taux de conformité des permis, des ateliers, des équipements de protection individuelle (EPI), le suivi de la conformité des équipements, des procédures, ont été mis en place et sont des outils efficaces de suivi de la maîtrise opérationnelle.

Des visites périodiques sécurité incluant le Directeur Général de la Société, les membres du Comité exécutif et les directions d'usine se sont tenues tout au long de l'année. Ces visites d'usine montrent l'engagement et l'implication du management dans les questions de sécurité. Les actions issues de ces inspections et contrôles sont monitorées régulièrement.

Le développement d'une véritable culture sécurité vient soutenir cette stratégie de façon durable par la mise en place des visites comportementales de sécurité qui ont permis d'intégrer les Managers et les superviseurs dans le suivi des conditions de sécurité de leurs équipes tout en assurant la clôture des actions immédiates et préventives pour éviter les accidents. Ce sont environ 202 visites qui ont été réalisées en 2024.

Aussi les employés démontrent leur engagement dans la mise en œuvre de cette culture sécurité avec plus 2.980 contacts observation sécurité réalisées soit une hausse de 70% vs 2023.

L'année 2024 a été également marquée par l'intégration du siège et de l'usine LBI dans l'implémentation du système de

management de la sécurité et santé au travail. Ainsi 100% des activités et des postes du siège et des usines de SOLIBRA ont bénéficié d'une évaluation des risques professionnels.

Le renforcement des compétences des équipes sécurité à travers des formations à l'évaluation des risques chimiques au permis de travail et à la gestion du système de management. Les équipes des usines et du siège ont été également formées spécifiquement à la bonne application des procédures opérationnelles notamment les permis de travaux, la sécurité routière, le programme de gestion des EPI, les travaux en zone ATEX, en espace confinée, en hauteur, électriques, le système de management de la Sécurité et santé au travail.

Le renforcement de la communication visuelle à travers des pictogrammes et des consignes adaptées ainsi qu'un vaste programme de communication, de sensibilisation régulière et de reconnaissance autour des règles qui sauvent viennent soutenir cette culture en construction.

Ainsi, dans le cadre de journée mondiale de la sécurité et santé au travail, la Société a organisé une vaste campagne de communication, sensibilisation et coaching nommée la « Semaine Sécurité ».

A cet effet, en participant aux activités, le Directeur Général et le Comité exécutif se sont mobilisés sur chaque site et ont sensibilisé les employés sur l'importance de la sécurité au quotidien. Les employés ont montré de l'engagement à travers les inspections, les visites sécurité, les sensibilisations et le suivi des actions. Plus de 3.000 sensibilisations ont été enregistrées durant cette activité. Le personnel s'est engagé à continuer à œuvrer pour maintenir et améliorer ces acquis. Le premier safety award de la Société a été organisé.

C'est un évènement qui a permis de reconnaître les meilleures performances en sécurité afin d'engager et d'impliquer nos équipes dans le développement de la culture sécurité pour le « 0 accident ».

Par ailleurs, les mois d'août et de septembre 2024 ont été marqués par la réalisation d'une grande campagne de sécurité routière en faveur de nos employés et partenaires. Avec la collaboration de notre direction générale et de l'Office de Sécurité Routière (OSER), plusieurs actions ont été menées en faveur de l'éducation à la conduite responsable. Ces initiatives ont permis à nos employés de se former et de s'impliquer davantage dans le respect des règles de la route.

Aussi pour réduire le taux d'accident dans les périodes des fêtes, nous avons organisé une campagne de sensibilisation interne intitulée "Vigilance Fin d'Année", visant à encourager le personnel à respecter les consignes de sécurité au travail en insistant sur la limitation d'alcool. A travers ce programme vaste et variés, la Société démontre son engagement en matière de bien-être de ses employés grâce à la mise en place des ressources techniques, organisationnelles, humaines et financières pour soutenir ses actions et créer ainsi des conditions de travail sûres pour ses employés.

L'année 2024 a été marquée par des résultats probants :

En 2024, 100% des usines de la Société ainsi que son siège social ont passé avec succès la certification ISO 45001, certification du système management de la Sécurité et Santé au travail.

Le taux de fréquence des accidents qui est de 1.2 a été réduit de 29% vs 2023 et le taux de gravité des accidents qui est de 0.023 a été réduit de 43% vs 2023.

L'usine de Treichville a fait 365 jours sans accident avec arrêt de travail (prestataires et employés) durant l'année 2024.

Le nombre d'accidents avec arrêt « sur site » par million d'hectolitres embouteillés est de 0.8 soit une réduction de 75% vs 2023.

Les attentes des clients et des consommateurs ont été satisfaites à travers un programme d'activité élaboré de façon spécifique.

Depuis 2005, notre système de management de la qualité est certifié conformément à la norme de qualité internationale ISO 9001. En 2024, nous avons renouvelé notre certificat de management de la qualité sur toute la chaîne de valeur depuis l'approvisionnement, la production, le conditionnement, la logistique jusqu'à la commercialisation tout en intégrant tous les processus administratifs.

Afin de garantir la sécurité alimentaire de nos consommateurs, nos produits sont réalisés en intégrant toutes les exigences sanitaires légales et internationales. A cet effet nos usines de Yopougon et de Bouaflé ont maintenu leur certificat FSSC 22000.

En 2024, 17.188 requêtes ont été traitées via le centre de relation clients dont 114 réclamations consommateurs qui ont été clôturées avec satisfaction.

Une analyse de double matérialité a été réalisée en collaboration avec l'équipe RSE groupe. Elle a permis de mesurer l'impact potentiel du Groupe Castel sur l'environnement et la Société, que ce soit d'un point de vue interne qu'externe.

Le programme d'accompagnement des élèves de 14 ans et plus, dénommé « JEUNESSE RESPONSABLE » lancé en 2023, a été mis en œuvre durant l'année 2024, afin de développer les compétences de vie courante leur permettant d'être des jeunes citoyens responsables. Ce programme a consisté à réaliser des actions de sensibilisa-

tion, des activités pratiques, des séances de coachings et un accompagnement vis-à-vis des jeunes, en collaboration directe avec les clubs EDHC en milieu scolaire, autour de trois axes que sont :

- 1- Engagement civique et citoyen des jeunes,
- 2- Résilience et consommation responsable,
- 3- Promotion de l'environnement santé et vie saine.

Les résultats de ce programme sont probants : 105 pairs éducateurs ont été formés aux dangers liés à la consommation d'alcool précoce et aux attitudes écocitoyennes. Ces élèves modèles ont sensibilisé 1.350 adolescents par le biais de leurs pairs, sous la supervision de leurs encadrants et professeurs. De plus, près de 230 parents se sont impliqués pour soutenir la participation de leurs adolescents volontaires. Un concours dénommé PEACE (Projets d'Engagement et d'Actions Civiques Entrepreneuriales) a permis aux élèves des 3 écoles participantes, de présenter 50 projets portant sur la consommation responsable ainsi que sur la promotion de l'environnement, la salubrité et un mode de vie sain. Après examen des dossiers, 10 projets ont été présentés devant un jury. Trois d'entre eux, chacun dirigé par une équipe de 10 élèves, ont été retenus pour être mis en œuvre en 2025. L'un des projets gagnants portait sur la sensibilisation à la lutte contre la consommation irresponsable d'alcool.

Dans le cadre de nos actions en faveur de la consommation responsable, la Société a accompagné l'Association des Femmes des Employés de SOLIBRA Bouaflé, à travers un vaste programme d'éducation des populations à la conduite responsable et au « 0 alcool au volant ».

A travers ce programme, lancé en août 2024, les communautés, l'association, les équipes de la Société et les autorités présentes ont une vaste campagne de sensibilisation dans les rues de Bouaflé, suivie de campagnes éducatives destinées aux populations tout au long de l'année. Au total, plus de 2.000 personnes (transporteurs, piétons, lycéens, chefferie, commerçants, usagers...), ont été formés grâce à ce programme dynamique, qui vise à encourager un comportement responsable sur les routes et une conduite sans alcool !

, De plus, une campagne digitale et des affichages 12 m2 sur le « 0 alcool au volant » ont été réalisés en décembre auprès des populations, afin de promouvoir des comportements responsables et garantir des fêtes plus sûres.

Le développement de la compétence des collaborateurs est un pilier fort de la stratégie RSE. Nous avons réalisé 145 actions de formation sur l'année. 2.900 employés ont été formés avec un taux de participation aux formations de 92 %, à raison de 18 heures de formation par salarié. Dans l'optique du développement des équipements d'encadrement de la Société, 6 dirigeants et cadres de l'entreprise ont participé aux formations diplômantes Management et Développement Entreprises. L'objectif étant de les faire monter en compétences et de les préparer à prendre des responsabilités plus importantes dans la Société.

La chaire Castel a permis la formation et la professionnalisation d'ingénieurs agronomes, qu'ils soient diplômés ou en fin de cursus, en les accompagnants dans leurs projets liés aux domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin de leur fournir des compétences entrepreneuriales complémentaires. A cet effet, cette formation a permis à 5 jeunes porteurs de projets, de bénéficier d'un stage d'immersion au sein de la Société.

La protection de l'environnement

est une des priorités de la Société. A travers sa politique, elle démontre son engagement par diverses actions visant à assurer la pérennité de notre environnement pour les générations actuelles et futures.

Ainsi une solide stratégie environnementale a été établie. Cette stratégie vise à réduire les déchets tout en augmentant le recyclage formel. Elle repose également sur l'optimisation des ressources en eau et en énergie tout en contribuant à limiter le réchauffement climatique. Enfin, elle a pour objectif de mettre en place un système de management environnemental tout en développant une culture environnementale. La Société est engagée dans l'optimisation de ses ressources en énergies pour limiter le changement climatique. Ainsi, la mise en place d'un programme d'économie d'énergie, dont la gouvernance se fait à travers des réunions d'économie d'énergie, ainsi que la réalisation de projets ont permis d'obtenir un ratio de 10.02 Kwh/l. La Société assure la gestion rationnelle de ses ressources en eau à travers l'optimisation des consommations d'eau et la prévention des pollutions. A cet effet des projets d'économie d'eau ont permis d'atteindre un ratio d'eau de 4.01 l/l. L'année 2024 a été marquée par la livraison de la Station d'épuration de Bouaflé. Aussi, les travaux de construction d'une station de traitement des eaux usées ont débuté au niveau de l'usine de Treichville.

En 2024, un programme de tri sélectif a été mis en place dans les bureaux administratifs, afin de sensibiliser les employés de l'administration, à la collecte et à la ségrégation correcte des déchets. Le système de recyclage a été renforcé par la collecte et la transformation de tous types de déchets de papier en papier tissu. Les audits des prestataires de recyclage et de valorisation ont été renforcés pour améliorer la traçabilité des déchets. A travers ces actions nous avons recyclés

94,59% des déchets banals de la Société vs 93% en 2023.

La Société a mis en place plusieurs programmes pour la gestion des emballages plastiques après consommation. Parmi eux, le projet « Agora » qui permet de collecter les déchets plastiques dans les AGORA de Koumassi ainsi que le programme « Gare propre » contribuant à la collecte de ces déchets à l'intérieur des gares. A travers ces projets, nous avons collecté 58 T de déchets plastiques post-consommation, qui ont été valorisés. Le programme gare propre permet en plus d'assurer l'éducation des usagers de la gare aux écogestes et au tri. Au total, le projet a touché sept gares et sensibilisé 11 176 personnes aux enjeux de la pollution plastique et de l'hygiène. Des campagnes d'éco-éducation, en faveur du personnel et des communautés, sont régulièrement réalisées. Ainsi une journée de "Clean-up" de la zone industrielle impliquant le personnel de notre usine de Yopougon, les usines avoisinantes, la mairie, le district, les prestataires de gestion des déchets, les associations, les institutions environnementales (AIVP, CIAPOL,) la chefferie et les populations du village avoisinant l'usine, a été réalisée dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage. Ce clean up day en zone industrielle, a rassemblé plus de 900 personnes.

En vue de préserver la biodiversité, la Société a entrepris plusieurs actions : l'entretien et le renforcement de la forêt SOLIBRA à Bouaflé, un projet de reboisement, de lutte contre la pollution et de protection de la berge du fleuve Marahoué, ainsi qu'un partenariat avec l'association AKATIA pour la création d'infrastructures adéquates visant à protéger la faune et la flore de YAPO ABE en veillant particulièrement sur les chimpanzés et petits singes tout en œuvrant à la conservation des forêts.

En 2024 la Société a réalisé 49 actions de mécénats contre 16 en 2023 et 15 projets RSE contre 8 en 2023. Nous avons accompagné plus de 50 ONG contre 23 en 2023 et touchée environ 53.000 personnes à travers nos actions. Nos actions, qu'elles relèvent de la RSE ou du mécénat, s'articulaient autour de l'éducation, la santé et le bien-être des populations, ainsi que sur l'environnement, la solidarité, l'emploi et la culture.

Parmi les projets RSE, hors mécénat, que nous avons réalisés, nous pouvons compter le prix Pierre Castel, le prix Jeune Espoir, le programme « mon orphelinat comme chez moi », la construction d'une salle de classe écologique équipée de matériels recyclés, ainsi que la réhabilitation de la cantine scolaire de l'EPP Bouaflé. La Société démontre ainsi son soutien aux communautés à travers des actions de mécénat axées principalement sur l'éducation, la santé et la solidarité. Grâce à ces actions, la Société a obtenu le Prix spécial du jury 8e Forum Africain RSE.

D. TRAVAUX EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

La Direction du Développement des compétences et des organisations, créée en 2022, a été renforcée en 2024. Cette direction ayant pour objectif le renforcement des capacités et la digitalisation de certains processus RH.

Notre programme de transformation et de digitalisation de la fonction RH, nous invite à recentrer les missions de nos équipes autour de responsabilités à forte valeur ajoutée (capital humain). Nous avons engagé plusieurs chantiers, dont celui de la création de la page Carrière sur le site internet de la Société. Ce nouvel outil RH a deux objectifs : promouvoir la marque employeur la Société et attirer les talents. Nous avons mis en route le projet de la digitalisation de la paie par le biais de l'outil HR ACCESS.

La santé étant un pilier de notre politique RSE, en plus de la médecine curative, nous avons investi dans la médecine préventive en signant une convention avec un cabinet médical qui met à la disposition de chacun de nos sites, un médecin du travail. Nos quatre usines sont dotées d'ambulances modernes pour assurer l'évacuation du personnel. En plus, nous avons signé une convention avec SOS ABIDJAN pour l'évacuation de notre personnel à partir une ambulance médicalisée avec le support d'un médecin urgentiste, un infirmier et un ambulancier. Dans une démarche plus préventive, nous avons procédé à l'amélioration de notre dispositif de dépistage des maladies chroniques. À titre d'exemple, nous pouvons noter les dépistages du cancer du sein et de la prostate réalisés sur nos différents sites lors de la visite médicale annuelle de 2024.

En 2024, nous avons lancé un appel d'offres pour le remplacement des sociétés assurant le transport du personnel. Pour 2025, nous allons lancer l'appel d'offres pour le remplacement des sociétés gérantes des cantines de nos sites.

En 2024, la page Carrière a été visitée plus de 104.108 fois avec une durée moyenne d'une minute et trente secondes. Nous avons reçu 834 candidatures. La page Carrière représente 35.09 % du trafic qui est généré sur le site internet la Société. La page de recrutement NOVOJOB a également été utilisée pour créer plus de visibilité sur nos besoins en recrutement.

En ce qui concerne la formation sur l'année 2024, nous avons effectué 145 actions de formation. 2900 travailleurs ont été formés avec un taux de participation aux formations de 94 %. Ces chiffres démontrent notre engagement à développer les compétences de nos travailleurs.

Pour 2025, nous allons continuer à déployer les outils de digitalisation et améliorer la prise en main de ces outils par les travailleurs. Un plan d'ajustement organisationnel sera déployé sur l'ensemble de la Société. L'objectif étant d'optimiser nos coûts tout en adoptant notre effectif au développement de notre activité. Nous allons également développer le rôle de « Business Partner » auprès des autres fonctions afin d'agir de façon plus efficace et plus efficiente sur les décisions organisationnelles.

Pour 2025, nous allons digitaliser la gestion de la pharmacie de nos sites.

VII. MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Le mandat d'administrateur de Monsieur Gregory CLERC venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

VIII. ADOPTION DU CODE DE CONDUITE REVISE

Nous vous informons que le Conseil d'Administration du 14 avril 2025 a approuvé et adopté le nouveau code de conduite du Groupe Castel (le « Code de Conduite Révisé »). Nous vous précisons que ce Code de Conduite Révisé, vise à rajeunir le code de conduite qui datait de 2018.

Ce Code de Conduite Révisé a également pour objectif de transmettre à l'ensemble des collaborateurs de la Société les règles de conduite à suivre dans le cadre de leurs activités professionnelles afin que chacun d'entre eux puisse quotidiennement participer à leur respect.

LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous précisons enfin que le Code de Conduite Révisé sera publié sur le site internet de la Société.

IX. CHANGEMENT DE LA DENOMINATION SOCIALE D'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nous vous informons que le Cabinet PricewaterhouseCoopers, un des Commissaires aux Comptes titulaire, a informé la Société du changement de sa dénomination sociale à compter du 1er avril 2025. Le Cabinet PricewaterhouseCoopers aura désormais pour dénomination sociale FIDAEXPERT à compter de cette date.

...

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique, vos Commissaires aux Comptes vont vous présenter les rapports général et spécial au titre de l'exercice 2024. Vous aurez à approuver les termes et conclusions du rapport spécial et les conventions qui y sont mentionnées.

...

Conformément aux dispositions légales, le Rapport du Président mentionné aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique est annexé au présent rapport de gestion.

Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour sa compétence, sa motivation et son dévouement.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION

SOMBREEROS
Au goût de spiritueux mexicain

MEXICAN SPIRIT

QUALITÉ SOLIBRA

ALC. 5,5% VOL.

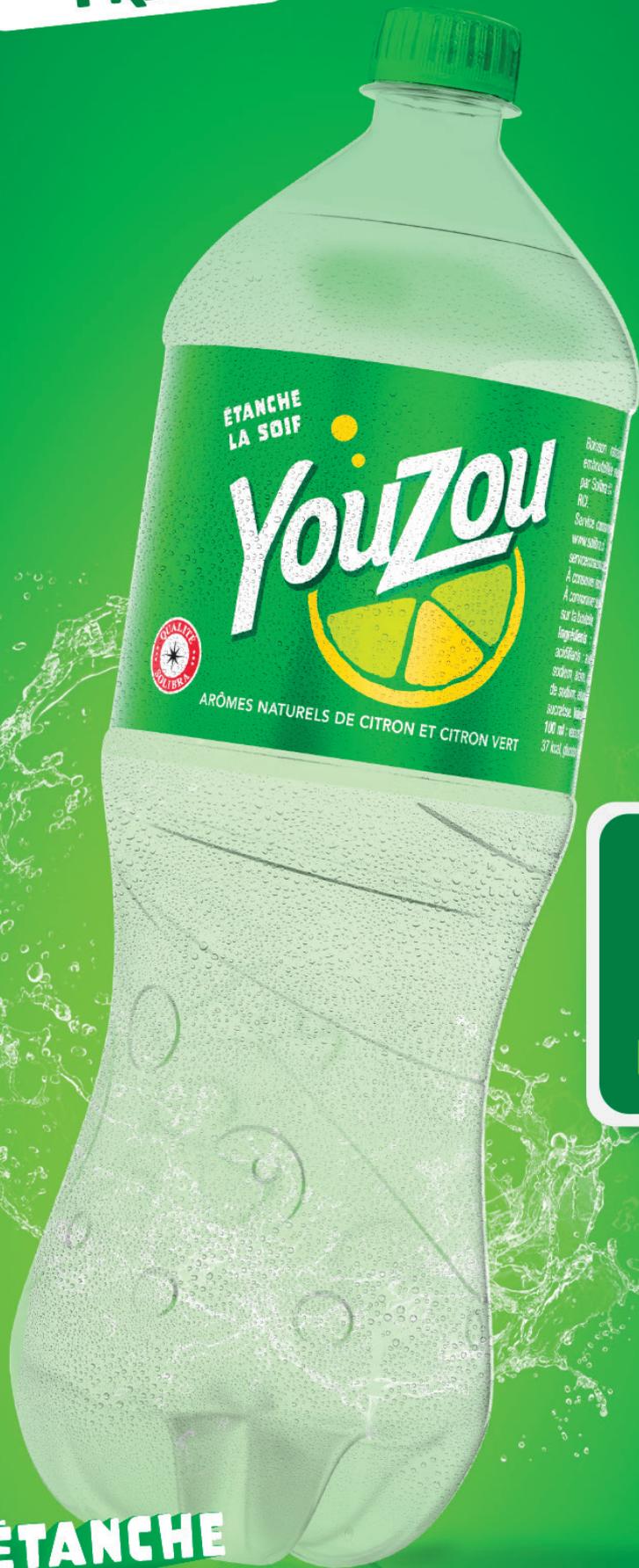
BIÈRE AROMATISÉE
Au goût de spiritueux mexicain

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Numéro du service client 80 00 00 10

McCann V-7164CS/D24

**NOUVEAU
PRIX**



**LA GRANDE
BOUTEILLE**

700 F*
la bouteille de 150cl

~~**900 F***
la bouteille de 150cl~~

**ÉTANCHE
LA SOIF**

(*) Prix de vente conseillé

SERVICE CLIENT : 80 00 00 10 (APPEL GRATUIT)



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux 831-2 et 831-3 du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique entré en vigueur le 5 mai 2014 (l'« Acte Uniforme »), le président du conseil d'administration (le « **Président** ») a soumis le présent rapport qui a été approuvé par le conseil d'administration le 14 avril 2025.

I. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux règles de l'Acte Uniforme et aux articles 23 à 34 des statuts (les « Statuts ») de la Société de Limonaderies et Boissons Rafraichissantes d'Afrique « SOLIBRA » (la « Société ») qui décrivent en détail les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales, tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, par lui-même, par mandataire ou en votant par correspondance.

L'assemblée générale en date du 11 septembre 2024 a modifié les Statuts afin d'autoriser la participation et le vote des actionnaires aux Assemblées à distance par visioconférence ou autre moyen de télécommunication.

Les actionnaires qui participent ainsi aux assemblées à distance, par visioconférence, votent oralement ou électroniquement via une plateforme dédiée à cet effet.

II. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux Statuts, les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire, et le conseil d'administration (le « Conseil d'Administration ») peut procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par l'Acte Uniforme, en cas de fusion.

La durée de leurs mandats est de six années, et ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration de la Société était composé de six administrateurs :

- **Monsieur Jean-Claude PALU**, Président du Conseil d'Administration ;
- Société des Brasseries & Glacières Internationales « BGI » (« **BGI** »), Administrateur, dont le représentant permanent est **Madame Laurence DEQUATRE** ;
- **Monsieur Michel PALU**, Administrateur ;
- **Monsieur Guy DE CLERCQ**, Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- **Monsieur Gregory CLERC**, Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- **Madame Mariam DJIBO**, Administrateur.

III. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Les mandats et fonctions exercés dans toute société en Côte d'Ivoire par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont les suivants :

• **M. Jean-Claude PALU**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA :
Président du Conseil d'Administration.

-Autres mandats et fonctions :
Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

• **Mme Laurence DEQUATRE**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA :
Représentant permanent de BGI, Administrateur.

• **M. Michel PALU**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Administrateur.

-Autres mandats et fonctions :
Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire, gérant de la société ITS AOC.

• **M. Guy DE CLERCQ :**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA :
Administrateur et membre du Comité d'Audit.

-Autres mandats et fonctions :
Administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

• **M. Gregory CLERC :**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA :
Administrateur et membre du Comité d'Audit.

• **Mme Mariam DJIBO :**

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Administrateur.

-Autres mandats et fonctions :
SOGEMED-PISAM : Administrateur

-SICOMED : Administrateur

•**M. Marc POZMENTIER** :

-Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Directeur Général.
-Autres mandats et fonctions : Gérant de la société IDIS.

IV. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations des Statuts, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que nécessaire. Les Administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président du Conseil d'Administration, par tous moyens, au lieu de réunion désigné dans la convocation. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante.

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration sont fixées par les Statuts de la Société et son fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur. Pour chaque Conseil d'Administration un ordre du jour de la réunion est établi et adressé à chaque administrateur avec sa convocation. En outre, les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président du Conseil d'Administration et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, le Conseil d'Administration désigne, à chaque séance, celui de ses membres présents qui doit présider la séance. Le Conseil d'Administration peut désigner, à chaque séance, un Secrétaire, lequel peut être choisi même en dehors de ses membres.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux qui sont remis aux administrateurs dans les meilleurs délais et au plus tard lors de la convocation du prochain conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 18 avril 2024

- Activité de la Société et arrêté des états financiers de synthèse Syscohada de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Arrêté des états financiers de synthèse IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Proposition d'affectation du résultat
- Conventions réglementées
- Mandats d'administrateurs
- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration
- Mandat d'un des Commissaires aux Comptes titulaire
- Arrêté des termes du rapport de gestion et du texte des résolutions
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Questions diverses
- Pouvoirs pour formalités

Séance du 26 juin 2024

- Nomination du Directeur Général
- Pouvoirs pour formalités

Séance du 05 août 2024

- Convocation d'une assemblée générale extraordinaire,
- Conventions règlementées,
- Pouvoirs pour formalités

Séance du 26 août 2024

- Solution digitale en vue de la tenue d'assemblées en présentiel et en ligne
- Ajout d'un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 11 septembre 2024
- Pouvoirs pour formalités

V. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur Général assure la direction générale de la Société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers.

Pour l'exercice de ces fonctions, il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans les limites de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées générales ou spécialement réservés au Conseil d'Administration par des dispositions légales ou statutaires. Dans ses rapports avec les tiers, il engage la Société par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que la Société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

VI. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme. L'assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités et à titre d'indemnités de fonction, une somme fixe annuelle qu'elle détermine souverainement. Le Conseil d'Administration répartit ensuite les indemnités de fonction entre ses membres comme il l'entend.

VII. REMUNERATION ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant global net des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration par l'assemblée générale tenue le 4 mai 2017 a été de 49.200.000 F.CFA. Aucun administrateur n'a reçu d'avantages en nature.

Au cours de l'exercice 2024, aucun mandataire social ne s'est vu attribuer de titre de capital, de titre de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créances.

VIII. ENGAGEMENT PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun engagement n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024.

IX. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Les procédures de contrôle

interne mises en place par la Société ont pour but de s'assurer de la fiabilité des états financiers de synthèse et de sa gestion financière, et de maîtriser les risques inhérents à son activité.

Les activités et les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit. L'organisation du contrôle interne et de gestion des risques s'articule de la façon suivante :

• ORGANISATION ET PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le suivi de la gestion de la Société est assuré par le Directeur Administratif et Financier et son équipe du Contrôle de Gestion qui établit les budgets et prévisions à court et moyen terme, analyse les écarts de réalisation et élabore les tableaux de bord.

La rentabilité financière des activités de la Société est contrôlée par le Directeur Administratif et Financier et son équipe comptable encadrée par le Directeur Financier adjoint.

Le contrôle interne est assuré par deux auditeurs internes placés sous la responsabilité de la Direction Générale.

Les contrôles internes réalisés au siège social de la Société et au sein de ses établissements, sont complétés par l'intervention des commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse semestriels et annuels.

• PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES

Afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques auxquels la Société peut être confrontée, les procédures suivies pour effectuer les contrôles sont les suivantes :

- Procédures de suivi des actifs et passifs à court terme ou exigibles : celles-ci consistent à effectuer des inventaires des stocks et des immobilisations. Elles sont validées par la Direction Générale de la

Société.

- Procédures spécifiques de maîtrise des fraudes ou erreurs.

Les risques peuvent être détectés et évalués grâce aux contrôles suivants :

- Contrôle des actifs circulants (clients, débiteurs divers) : le personnel en charge du contrôle de gestion suit l'évolution des encours clients chaque mois.
- Contrôle du passif circulant (fournisseurs, état, personnel, créiteurs divers).
- Contrôle des opérations de trésorerie : au regard des risques importants que peuvent concentrer ces opérations, les rapprochements bancaires sont établis dans des délais raisonnables et sont supervisés par une personne de niveau cadre. Les tables de délégations de signatures sont étroitement contrôlées.

Afin de pallier ces faiblesses et renforcer son contrôle interne pour la mise en place des mesures compensatoires portant sur les risques identifiés dans sa cartographie des risques, la Société a procédé à une autoévaluation de son dispositif de contrôle comptable et interne sous la direction de l'Audit interne du groupe Castel (le « **Groupe** ») en 2022. Un plan d'action portant sur l'ensemble des contrôles internes clés par domaine (120 points de contrôle) a été posé pour leur formalisation ou leur amélioration suivant le cas.

La Direction industrielle a de son côté établi une procédure de contrôle et les taux de freintes sont calculés dans les différentes usines en suivant cette procédure unifiée.

Les risques de nature juridique sont suivis par un service dédié. Les risques inhérents à l'exploitation et aux opérations de la Société sont couverts par des assurances spécifiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de conformité, un comité d'éthique a été créé au sein de la Société (le « **Comité Ethique** »).

Ce Comité Ethique est composé de quatre personnes (du Directeur Général, du Directeur Administratif et Financier et de deux Référents Ethiques Locaux), et a notamment pour rôle de s'assurer de la communication du Code de Conduite et de son bon respect.

Le Comité Ethique a procédé au déploiement du programme de conformité communiqué par le Groupe. Les activités en 2024 ont porté principalement sur :

1. La mise en œuvre du plan de formation

- Formation au code de code de conduite à l'endroit des nouveaux entrants

Ces formations désormais systématiques, ont été assurées par les chefs de service RH et par le responsable audit interne.

- Formation sur les déclarations de conflits d'intérêts

La formation et la sensibilisation des cadres sur les déclarations de conflits d'intérêts en ligne. Une innovation majeure a marqué l'année 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de ces déclarations. Autrefois réalisée via un formulaire, il est désormais possible pour les salariés de réaliser leur déclaration via une plateforme dédiée.

- Formation sur le nouveau code de conduite

A l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la corruption, le Comité éthique a organisé des sessions de formation à l'endroit du personnel sur le nouveau code de conduite du Groupe. Au total, 635 collaborateurs ont été formés en 2024.

2. Le déploiement d'un plan communication

Le Comité éthique a procédé à la promotion du dispositif d'alerte par le biais de communications adressées à l'ensemble du personnel. Ce dispositif permet aux collaborateurs de rapporter par le

biais d'une plateforme permettant tout comportement violant le Code de conduite, les procédures internes ou la loi, et de prémunir ainsi le Groupe, ses filiales ou ses collaborateurs de tout préjudice.

Par ailleurs, une campagne d'affichage et des communications portant sur le code de conduite et ont été déployées tout au long de l'année. Les thématiques retenues ont porté sur la corruption, harcèlement sexuel, les conflits d'intérêts, les cadeaux et invitations, le blanchiment d'argent et la fraude.

3. Séminaire conformité

Un séminaire conformité s'est tenu du 25 au 27 Juin 2024 à Tunis. Ce séminaire organisé par la Compliance Corporate fut l'occasion pour les différentes filiales participantes de partager leurs expériences en la matière et d'exposer aussi les difficultés rencontrées dans le cadre du déploiement du programme de conformité.

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2025 sont les suivants :

- La mise en œuvre d'une due diligence sur le portefeuille client (vérification administrative, vérification contractuelle, règles spécifiques à la vente directe) ;
- Le déploiement d'une nouvelle cartographie des risques.

- La campagne de due diligence fournisseur est quant à elle prévue pour 2026.

PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Afin d'élaborer l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, l'organisation en place est la suivante : la production des informations comptables et financières de la Société est assurée sous le contrôle de la Direction Administrative et Financière. Les états financiers consolidés de la Société font l'objet d'un traitement manuel après extraction de la balance générale des deux sociétés. La Direction Administrative et Financière assure également la gestion de la trésorerie de la Société.

Les systèmes informatiques de gestion reposent sur un ERP Groupe (M3 Bevsoft) pour les ventes, la Gestion des Stocks MPC et PDR, les approvisionnements, et la comptabilité Générale et Analytique. Des logiciels (Paie, GMAO) sont interfacés à notre ERP (M3) pour couvrir l'ensemble des besoins de Gestion.

LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

OBJECTIFS DU COMITÉ ETHIQUE POUR L'EXERCICE 2025

Les principaux objectifs du Comité Ethique pour l'exercice 2025 sont les suivants :

- ✓ La mise en œuvre d'une due diligence sur le portefeuille clients (vérification administrative, vérification contractuelle, règles spécifiques à la vente directe) ; et
- ✓ Le déploiement d'une nouvelle cartographie des risques.
- ✓ La campagne de due diligence fournisseurs est quant à elle prévue pour 2026.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

“

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes du système comptable OHADA (SYSCOHADA).

”

Source : Rapport général des commissaires aux comptes



VALPIERRE
VIN ROUGE DE TABLE

**AVEC VALPIERRE,
C'EST ENCORE PLUS DOUX !**

FORMAT 50CL

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

SOCIETE DE LIMONADERIES ET DE BOISSONS RAFFRAICHISSANTES D'AFRIQUE SOLIBRA

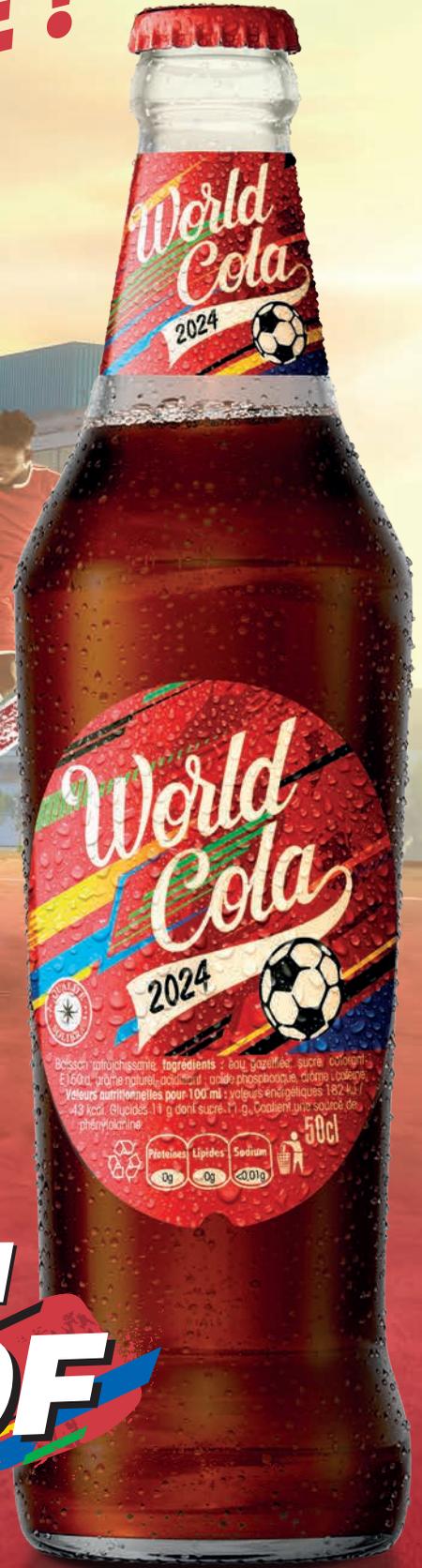
Compte de résultat au 31/12/2024			Tableau des Flux de trésorerie au 31/12/2024		
(en millions de FCFA)	2024	2023	(en millions de FCFA)	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	309 722	311 395	RESSOURCES		
Achats de matières, marchandises & variation de stocks	74 670	81 185	Capacité d'autofinancement globale	45 917	32 233
Autres Achats & charges externes	149 282	159 437	Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
VALEUR AJOUTEE	85 770	70 773	Cessions d'immobilisations corporelles	14	11 003
Charges de personnel	28 276	29 568	Cessions d'immobilisations Financières	119	217
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	57 494	41 205	Augmentation de Capital par apports nouveaux		
Transfert de charges	858	839	Augmentation Autres dettes Financières	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	23 616	25 237	Variation du besoin de financement	24 412	-22 882
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 735	16 807	Total Ressources	70 462	20 571
Produits Financiers	12	5			
Charges Financières	4 316	5 527	EMPLOIS		
RESULTAT FINANCIER	-4 304	-5 521	Dividendes	4 741	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	30 432	11 285	Charges immobilisées		
Résultat hors activités ordinaires	-817	7 542	Acquisition d'immobilisations incorporelles	185	154
Impôts sur le résultat	8 143	3 750	Acquisition d'immobilisations corporelles	14 792	15 096
BENEFICE NET	21 472	15 078	Acquisition d'immobilisations Financières	30	119
			Remboursement autres dettes Financières	9 432	9 046
			VNC/cessions d'immobilisations		
			Variation du besoin de Financement		
			Total Emplois	29 179	24 414
			Variation de trésorerie	41 283	-3 843
			Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2024 non approuvé par A.G.O.		
			(en FCFA)		
			Résultat net de l'exercice	21 471 947 569	
			Report à nouveau antérieur	93 322 646 957	
			Résultat distribuable	114 794 594 526	
			Dividendes Bruts	20 082 224 800	
			Report à nouveau	94 712 369 726	
			NB: "Comptes certifiés par les commissaires aux comptes"		

Bilan au 31/12/2024		
(en millions de FCFA)	2024	2023
ACTIF		
Charges Immobilisées		
Immobilisations incorporelles	34 886	34 888
Immobilisations corporelles	130 705	140 691
Avances et Acomptes Versées sur Immobilisations	20	
Immobilisations Financières	742	841
Actif Immobilisé	166 354	176 420
Stocks	80 709	103 874
Créances et emplois assimilés	55 746	46 123
Actif circulant	136 455	149 997
Trésorerie - Actif	4 700	1 281
Ecart de conversion-Actif	36	0
Total Actif	307 546	327 698
PASSIF		
Capital primes et réserves	147 971	137 832
Résultat net de l'exercice	21 472	15 078
Autres capitaux propres	0	0
Capitaux propres	169 443	152 909
Dettes financières diverses	50 961	60 195
Provisions financières pour risques et charges	7 420	7 914
Dettes financières et ressources assimilées	58 381	68 110
Clients avances reçues	1 302	1 505
Fournisseurs d'exploitation & d'investissement	33 235	31 055
Dettes Fiscales, sociales et autres dettes	26 351	17 308
Passif Circulant	60 888	49 868
Trésorerie - Passif	18 832	56 696
Ecart de conversion-Passif	2	116
Total Passif	307 546	327 698



**BASCULE
DANS LE GAME !**

World
Cola



**50cl
400F**



BOISSON OFFICIELLE DES ÉLÉPHANTS

McCann

Boisson rafraîchissante. Ingrédients : eau gazeuse, sucre, colorants E160a, arôme naturel, acide citrique, gomme xanthane, citrate de sodium. Valeurs nutritionnelles pour 100 ml : valeurs énergétiques 182 kJ / 43 kcal, Glucides 11 g dont sucre 11 g. Contient une source de caféine. 50cl

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse Syscohada de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de **21.471.947.569 F.CFA**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 d'un montant de **21.471.947.569 F.CFA** de la manière suivante :

Bénéfice net	21.471.947.569 F.CFA
Report à nouveau des exercices antérieurs	93.322.646.957 F.CFA
Bénéfice distribuable	114.794.594.526 F.CFA
Distribution d'un dividende global de	(20.082.224.800 F.CFA)
Affectation au Report à nouveau	94.712.369.726 F.CFA

Elle fixe le dividende brut unitaire à 1.220 F.CFA pour chacune des 16.460.840 actions composant le capital social.

La date de mise en paiement de ce dividende est fixée à compter de l'Assemblée.

L'Assemblée prend acte que compte tenu des dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'Acte Uniforme révisé au titre de l'exercice 2024, approuve les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, Monsieur Gregory Clerc dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Gregory Clerc a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

La NOUVELLE CANETTE 33cl

DISPONIBLE POUR SEULEMENT

FCFA*
700
(*) *Prix détail Conseillé*



BLACK
BRILLE
DANS TOUT

V- 8291/ CSP / D / 24

Service Client : 80 00 00 10 (Appel gratuit)



À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
www.drinkiq.com



